

BLESLE

Le Conseil Municipal, à l'exception d'Isabelle Le Garrec et Jacques Barraud, excusés et ayant respectivement donné pouvoir à MM. Pascal Gibelin et Yves Tréhin, s'est réuni le 28 mai 2010 à 20 h 30, en mairie.

Travaux Plagne

Il est nécessaire de reprendre un branchement électrique à Plagne pour un montant de 3636,17 € TTC, dont 2180,71 € financés par la commune et 1454,47 € pris en charge par ERDF. Le Conseil donne son accord pour les travaux.

Entretien voirie communale

Le Conseil donne son accord à la réalisation des travaux d'entretien de la voirie communale par l'entreprise Cymaro, moins-disante et proposant les meilleurs délais d'exécution.

Divers église

Le Maire informe le Conseil de la réception d'un devis pour replacer dans l'église les sarcophages actuellement stockés à l'extérieur. Le Conseil demande au Maire de solliciter un second devis et s'enquérir auprès de la DRAC des possibilités de subvention.

Questions diverses

Plus beaux villages de France : Le Maire informe le Conseil que lors de sa dernière assemblée générale, l'association des plus beaux villages de France a décidé que chaque village classé fera dorénavant l'objet d'une expertise tous les 6 ans afin de conserver au label la qualité requise. A cet égard, le Maire informe que sur 339 expertises effectuées depuis 1991, 123 villages ont été non classés définitifs, 75 non classés temporaires, 46 villages classés, 55 ont été confirmés sans réserves, 33 l'ont été avec réserves et 7 ont été déclassés. En conséquence de cette décision, chaque commune devra contribuer aux frais d'expertise à hauteur d'un forfait de 400 €, auquel s'ajoutera une redevance de 0,5 € par habitant, à verser pour une période de 6 ans.

Braille et culture : Mme Jeanne-Marie Pothier informe le Conseil de la réception d'un devis de 6388 € subventionné à 70% par la Région, pour faire éditer des guides en caractères braille afin d'accompagner les déficients visuels dans la visite de Blesle. Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

Carrière Blanchon : Le Maire informe le Conseil de l'avis favorable du Commissaire Enquêteur pour l'extension d'exploitation de la carrière Blanchon située sur les communes de Grenier-Montgon et Espalem.

Subvention exceptionnelle : Suite au concert donné par le chœur régional d'Auvergne dans le cadre du colloque sur Cluny, le Maire informe qu'une demande de subvention exceptionnelle a été faite par l'association organisatrice (MusikArt) pour un montant de 200 €. Le Maire exprime son étonnement devant une telle demande dans la mesure où il avait été convenu que la commune ne devait rien assurer d'autre que la restauration des choristes ; les entrées payantes restant au bénéfice de l'organisateur. Le Maire recommande néanmoins d'y donner une suite favorable en soulignant notamment la qualité du concert donné, et en informant le Conseil que l'association des Amis du Vieux Blesle a de son côté versé une contribution de 150 €. Après moult tergiversation, le Conseil donne son accord au versement exceptionnel de cette subvention qui s'inscrira dans le budget dévolu au colloque.

Camping : Suite à annulation d'une réservation en raison d'un évènement familial grave, le Conseil

donne son accord pour le remboursement, à hauteur de 44,75 € d'une partie des arrhes versées.

Recensement 2011 : Sur proposition du Maire, le Conseil désigne M. François Fléouter en qualité de coordonnateur de l'équipe d'enquêteurs pour la Commune.

Camp de basket : Pour la réalisation d'un stage de basket du 24 au 27 août 2010 à Blesle, le Conseil donne son accord pour la mise à disposition de la salle polyvalente et l'application des tarifs groupe pour camping en terrain non délimité.

Villes et villages fleuris : Le Maire informe d'une visite à Blesle du jury des concours villes et villages fleuris, le mercredi 7 juillet 2010 à 16 heures. M. François Fléouter accompagnera le jury pendant la visite.

Vandalisme: Le Maire informe le Conseil de dégradations commises dans les toilettes publiques Place Saint-Pierre ainsi que sur un terrain communal. Soulignant le caractère répétitif de ces dégradations, le Maire indique qu'une plainte a été déposée en gendarmerie.

Lotissement Le Bûcheron : Le Maire informe de la vente du lot 12 portant à 6 le nombre de ventes réalisées.

Baux Plagne : Le Conseil donne son accord d'une part, au renouvellement du bail consenti à la société RDM et d'autre part, à la signature d'un bail aux mêmes conditions avec la société Serre Dômes.

Location Appartement : Accord du Conseil pour la location d'un appartement à l'ancienne gendarmerie incluant la mise à disposition d'une cave moyennant un forfait mensuel de 15 € en sus du loyer.

Remembrement : M. Patrice Douix informe que les travaux connexes du remembrement commenceront le 7 juin 2010.

Journée de l'accessibilité : Divers points sont portés à la connaissance du Conseil par M. Christian Malbec suite à la journée territoriale de l'accessibilité qui a eu lieu au Puy le 28 mai 2010 en présence du préfet de la Haute-Loire à laquelle il a assisté sur demande du Maire.

Cueilleurs de mémoire : Accord du Conseil sur le principe de renouveler l'opération « Cueilleurs de mémoire » organisée par l'association Soleil Levant dans le cadre de l'accueil périscolaire.

Communauté de communes du Pays de Blesle : M. Patrice Douix informe qu'une réunion publique aura lieu le 22 juin à 19:00 heures en salle polyvalente de Blesle, afin de présenter les travaux du projet de territoire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 h 30.